

DÉCHETS MODE D'EMPLOI



Réduire

Trier

Valoriser

c'est
chouette
pour la
planète !

DEUX MODES DE COLLECTE

BACS INDIVIDUELS

Présentez vos bacs :



- la veille au soir après 20h ou le jour même avant 6h pour les collectes du matin,
 - entre 18h et 19h30* pour les collectes du soir.
- Rentrez-les dans les meilleurs délais.

Les collectes sont maintenues les jours fériés sans exception.

* Au centre-ville de Metz, merci de déposer vos sacs noirs (du lundi au samedi) et transparents (le mercredi uniquement) entre 18h30 et 19h30 sur les points de présentation ou 7j/7, 24h/24 dans les conteneurs aériens ou enterrés.

Bacs individuels



 Pour connaître vos jours de collecte ou localiser vos points d'apport volontaire, rendez-vous sur : eurometropolemetz.eu / rubrique déchets

APPORT VOLONTAIRE



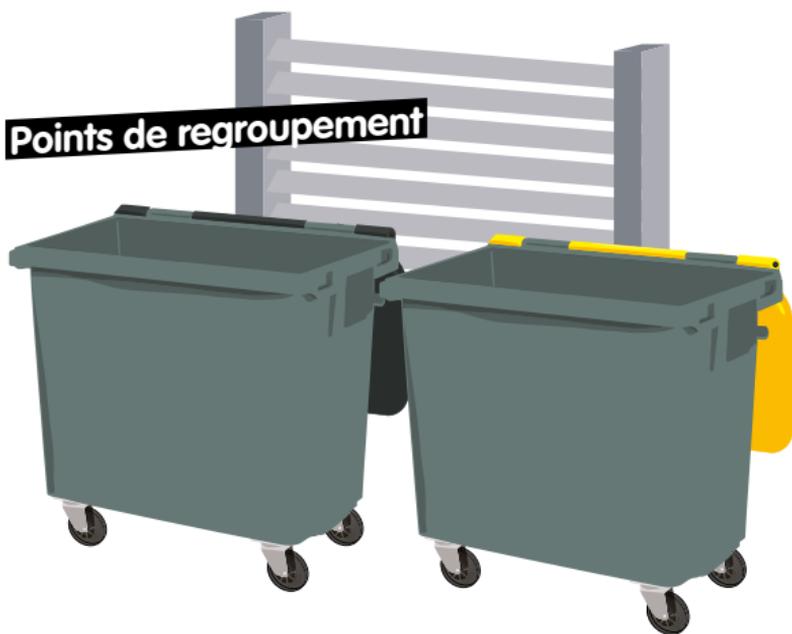
Déposez vos déchets dans les points d'apport volontaire accessibles 7 jours sur 7.

Les collectes sont effectuées en fonction des besoins.
En cas de débordement ou de problème technique,
merci de contacter l'Eurométropole de Metz.

Points d'apport volontaire



Points de regroupement



⚠ Le dépôt de déchets au pied des conteneurs, aériens ou enterrés, est strictement interdit et vous expose à une amende.

BIEN TRIER POUR MIEUX RECYCLER TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



Briques alimentaires, emballages en carton et papiers



Bouteilles, bidons
et flacons en plastique



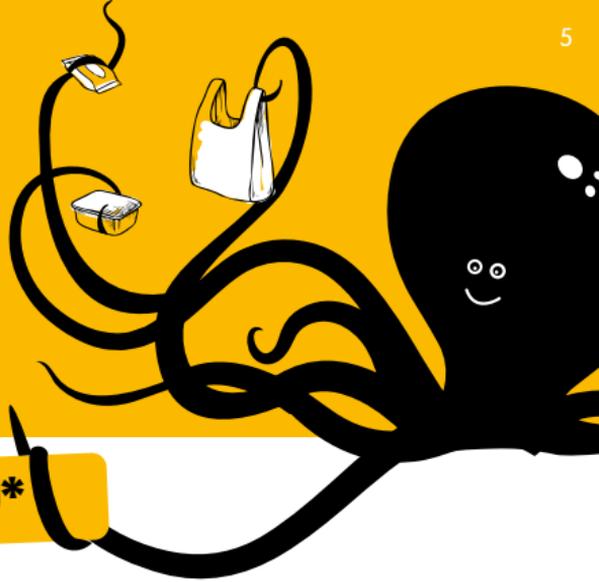
Emballages en métal
et petits métaux
(capsules, couvercles...)



INFOS RECYCLAGE

- seuls les emballages bien vidés peuvent être recyclés, inutile de les laver
- laisser les bouchons sur les bouteilles, ils seront recyclés aussi
- éviter d'imbriquer les déchets les uns dans les autres et de froisser le papier pour faciliter leur tri
- bien trier ses déchets permet de réduire le volume des ordures ménagères, de valoriser plus de matériaux et de faire fonctionner les entreprises régionales de recyclage

Tous les emballages
Vont dans
le bac Jaune !



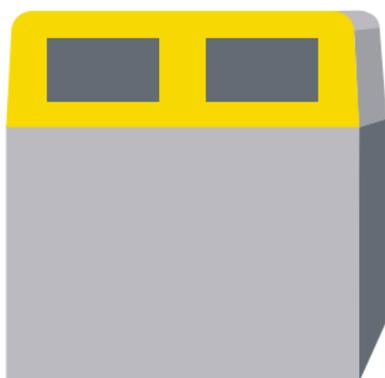
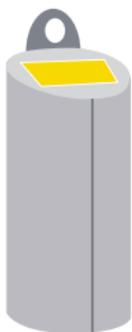
NOUVEAU*

* depuis le 1^{er} janvier 2022



Tous les autres emballages en plastique
(films, pots de yaourt, sacs, barquettes...)

**EN VRAC,
SANS SAC***



* présentation en sac transparent au centre-ville de Metz



En cas de doute :
www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

RÉDUIRE MES DÉCHETS

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Réduire ses déchets
c'est Une Priorité !



Vaisselle, céramique,
pot en terre cuite...



Petits objets cassés

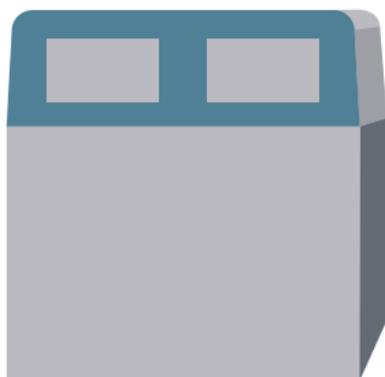


Lingettes, éponges,
sac aspirateur



Déchets d'hygiène
(mouchoirs, couches, masques,
protections périodiques...)

**DANS UN SAC
BIEN FERMÉ**



VALORISATION

ces déchets sont valorisés énergétiquement
par l'usine d'HAGANIS pour alimenter
le réseau de chaleur urbain.

BIEN TRIER POUR MIEUX RECYCLER LES EMBALLAGES EN VERRE

(en apport volontaire)



Le verre se recycle à l'infini,
Pensez au tri !

Pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre.

**Les couvercles métalliques sont à mettre dans le bac jaune et
les bouchons en liège ou synthétiques
sont à mettre dans le bac gris.**

**BIEN VIDER
INUTILE
DE LAVER!**



ATTENTION

le verre culinaire, les vitres,
les miroirs et la vaisselle sont à mettre
dans le bac gris ou en déchèterie,
car la matière n'est pas la même.

VALORISER

LES DÉCHETS COMPOSTABLES



POUR réduire votre
Production de déchets,
Pensez à Composter !



Marc de café, coquilles d'œufs, épluchures, fleurs coupées, tontes de gazon, filtres à café, sachets de thé, peau d'agrumes, essuie-tout, feuilles mortes, branchages...



Commandez votre composteur via le formulaire en ligne sur :

demarches.services.metzmetropole.fr/metz-metropole/demander-mon-composteur/

ou par téléphone au : 03 87 20 10 00

VALORISER

LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES (TLC)



Réutiliser ou recycler,
c'est LA bonne idée !

**EN BON OU EN
MAUVAIS ÉTAT**

Vêtements, petite maroquinerie, linge de maison et chaussures



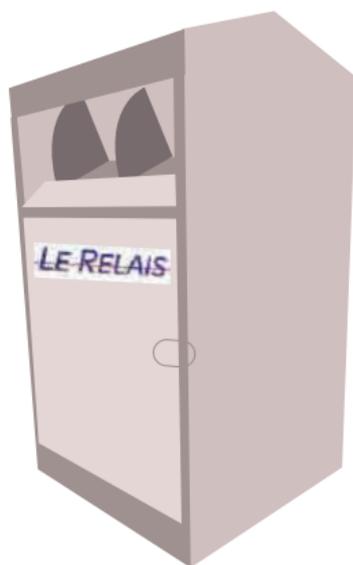
Déposez vos TLC dans un sac bien fermé (30 L maximum)



Attachez les chaussures par paire, par les lacets ou avec un élastique



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés



Privilégiez les bornes avec le logo repère de la filière. Il garantit le réemploi et le recyclage de vos TLC via des filières contrôlées par l'éco-organisme national Re_Fashion.



Localisez les points d'apport volontaire dédiés et retrouvez plus d'infos sur la filière du recyclage et du réemploi des TLC sur : refashion.fr/citoyen/fr

RÉPARATION RÉEMPLOI ENCOMBRANTS

Avant de Jeter,
Pensez à réparer !



RÉPARATION

Avant de jeter vos objets cassés ou abîmés, pensez à les réparer ! Retrouvez des astuces et informations pratiques sur le site eurometropolemetz.eu / rubrique déchets

RÉEMPLOI



**DONNEZ UNE
SECONDE VIE
À VOS OBJETS !**

D'avril à octobre, les compagnons d'Emmaüs récupèrent vos objets réutilisables, de 9h30 à 17h.

Tous les produits en bon état sont concernés : textiles, vaisselle, loisirs (vélos...), électroménager en état de marche, décoration, matériel de bricolage, puériculture, livres, mobilier...

1^{er} samedi du mois Déchèterie La Seille, **Marly**

2^e samedi du mois Déchèterie La Houblonnière, **Metz-Nord**

3^e samedi du mois Déchèterie La Mance, **Ars-sur-Moselle**

4^e samedi du mois Déchèterie Le Pas du Loup, **Metz-Magny**

ENCOMBRANTS



enlèvement
uniquement
sur rendez-vous au
03 87 20 10 00

Électroménager (cuisinière, réfrigérateur, aspirateur...)
Ameublement (tables, lits, chaises...)
Objet de décoration, sport et loisir (vélo, poussette...)

VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DÉPLACER ?

L'Eurométropole de Metz propose aux particuliers*
un service de collecte des encombrants.

Uniquement sur rendez-vous au 03 87 20 10 00.

* Pour les logements collectifs, renseignez-vous au préalable
auprès de votre gestionnaire d'immeuble.

⚠ En dehors des rendez-vous proposés par l'Eurométropole de Metz, le dépôt de déchets sur le trottoir est strictement interdit et vous expose à une amende.



Retrouvez plus d'infos sur :
[eurometropolemetz.eu/les-services/
dechets/encombrants](https://eurometropolemetz.eu/les-services/dechets/encombrants)

DÉCHÈTERIES

PARTICULIERS

Ars-sur-Moselle (57130),
Rue Georges Clémenceau

Augny-Marly (57155),
Rue de la Gare (RD5)

Metz-Actipôle (57070),
Rue de la Mouée

Metz-Magny (57050),
Rue Monceau

Metz-Nord (57050),
Rue de la Houblonnière

Montigny-lès-Metz (57950),
Rue du Haut-Rhône

Horaires

Lundi, jeudi : 14h - 18h30

Mardi, mercredi, vendredi, samedi : 9h30 - 18h30

Dimanche : 9h30 - 12h30

Peltre (57245) sur la RD 155B

Horaires

Lundi, mercredi : 13h - 18h (été : 14h - 19h)

Vendredi : 14h - 18h (été : 15h - 19h)

Samedi : 9h - 12h et 13h - 18h (été : 9h - 12h et 14h - 19h)

Vernéville (57130) sur la D51

Horaires

Lundi, vendredi : 14h - 18h30

Mercredi, samedi : 9h30 - 18h30



apports limités
à **3 m³ par jour**
(1 m³ pour Peltre)



accès **INTERDIT**
à tout véhicule
de **plus de**
3,5 tonnes

PROFESSIONNELS

Plate-forme d'accueil et de valorisation des déchets,
rue de la Mouée à Metz Actipôle

Horaires

Du lundi au vendredi : 8h - 16h

ⓘ Les déchèteries sont fermées les jours fériés.
Dernier accès autorisé 10 mn avant la fermeture.



Plus d'infos :
haganis.fr - 03 87 34 64 60



DÉCHETS ACCEPTÉS



DÉCHETS ÉLECTRIQUES



VÊTEMENTS USAGÉS



DÉCHETS VERTS



MÉTAUX



DÉBLAIS / GRAVATS



VERRE



BOIS



CARTONS



PAPIERS



INCINÉRABLE
(polystyrène, moquette,
PVC...)



NON INCINÉRABLE
(matelas, vitres...)



BATTERIES



HUILES DE CUISINE



HUILES DE MOTEUR



PILES



RADIOGRAPHIES



MÉDICAMENTS



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES
(solvant, vernis, peinture...)



PNEUMATIQUES
sans jantes
(sauf Peltre) – limités à 2/j



HUISSERIES



LIVRES



PLATRES
(sauf Metz-Borny
et Vernéville)

triez vos déchets
avant de venir
en déchèterie !



REDUIRE, TRIER, VALORISER LES ÉCO-GESTES À ADOPTER !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas !

Retrouvez ici quelques gestes simples
à appliquer au quotidien.



Coller un **STOP PUB** sur sa boîte aux lettres
= -30 kg/an/foyer

Autocollant disponible dans les mairies



Éviter le gaspillage alimentaire :

cuisiner les restes, vérifier régulièrement
les dates de péremption, préparer
des compotes, smoothies et soupes à partir
des fruits et légumes trop mûrs...

= -30 kg/an/pers.





Privilégier les produits avec
peu d'emballage (l'eau du robinet,
 l'achat en vrac ou les formats familiaux)
 = -26 kg/an/pers.



Donner, vendre, troquer les objets inutilisés.
 Penser à faire réparer les objets défectueux
 quand c'est possible
 = -16 à 20 kg/an/foyer



Composter les déchets de cuisine
 et de jardin = -60 kg/an/pers.



Gérer différemment son jardin : garder des
 portions non tondues, laisser la tonte au sol,
 préférer des plantes à pousse lente, vivaces...
 cela réduit la charge de travail d'entretien,
 favorise la biodiversité et enrichi les sols.



Privilégier l'achat de produits durables et
 rechargeables : langes, piles, gobelets...



**Choisir des produits moins dangereux
 pour la santé** et l'environnement (produits
 écolabellisés, alternatifs aux produits
 chimiques...) et fabriquer soi-même ses
 produits d'entretien.



Plus d'infos pour réduire vos déchets sur :
eurometropolemetz.eu / rubrique déchets



Imprimé sur papier recyclé 

POUR TOUTES VOS

QUESTIONS...

 eurometropolemetz.eu

 qualitedechets@eurometropolemetz.eu

 **03 87 20 10 00**

(du lundi au vendredi de 8h à 18h)



**DIRECTION
DE LA GESTION
DES DÉCHETS**

Centre Technique Métropolitain
ZAC de la Petite Voëvre
57070 METZ

Welcome Byzance • Crédit photos : ©Eco-Emballages/Pierre Desgrieux

